

Les recommandations de la Chambre Régionale des Comptes

Le 23 juin 2021, nous avons reçu le rapport de la Chambre Régionale des Comptes : CRC, saisie suite à la présentation du Budget de la ville en déséquilibre. Nous avons immédiatement commencé à étudier les différentes recommandations. Nous sommes et resterons transparents avec vous. Les magistrats regrettent que les recommandations de 2018 n'aient pas été suivies. Pour équilibrer le budget, la CRC conseille d'augmenter la fiscalité (13,4%) et de baisser les dépenses de fonctionnement courantes de 958 804,54 euros, ce qui signifie de grosses coupes dans les budgets des services.

Les oppositions ont soutenu le fait que le budget aurait pu être voté à l'équilibre en proposant quelques modifications. Ce n'est pas vrai. Pour faire face aux difficultés financières, qui évoluent depuis plusieurs années, aggravées par la crise sanitaire, il nous faut engager de nouvelles organisations des services. Au moment du vote, cela montre bien qu'il n'était pas possible d'avoir un budget équilibré.